

Société d'assurance-dépôts du Canada

Exigences quant aux données des fiduciaires professionnels

Version 1.2.1

Présentation

Le présent document renferme des conseils et des précisions techniques qui aideront les fiduciaires professionnels à communiquer à la SADC des renseignements sur les bénéficiaires de leurs comptes de fiduciaire professionnel (CFP).

On trouve sur le site Web de la SADC de l'[information supplémentaire](#) sur les CFP détenus auprès d'institutions membres (IM).

Si vous avez des questions au sujet des fiduciaires professionnels ou du présent document, veuillez écrire à Info@sadc.ca.

Version : 1.2.1

Dernière mise à jour : 5 mars 2024

En vigueur le : 5 mars 2024

Table des matières

1	Introduction	3
2	Glossaire.....	3
3	Avis de révision	4
4	Encodage des caractères.....	4
5	Renseignements exigés.....	5
6	Format des données	5
7	Exigences en matière de données	5
8	Format de fichier.....	8
8.1	Option 1 : fichier texte compatible Windows.....	9
8.2	Option 2 : fichier XML	9
9	Règles d’attribution de noms aux fichiers	10
10	Transmission des fichiers	11
	Annexe A – Journal des modifications.....	13
	Annexe B – Exemple de fichier texte compatible Windows	14
	Annexe C – Exemple de fichier XMLs.....	15
	Annexe D – Anonymisation des données	18

1 Introduction

Si une institution membre (IM) devait faire faillite, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) serait peut-être tenue de rembourser les déposants assurés sans tarder, conformément aux règles qui régissent l'assurance-dépôts. Pour calculer les sommes à rembourser, il faudrait extraire des systèmes informatiques de l'institution en faillite des données sur son passif-dépôts. De plus, la SADC demanderait aux fiduciaires professionnels (FP) de lui communiquer des renseignements sur les bénéficiaires de leurs comptes de fiduciaire professionnel (CFP). Les présentes Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels (EDFP) établissent le format que doivent respecter les fichiers de données transmis par les fiduciaires professionnels, de manière à faciliter le calcul des sommes à rembourser.

La SADC a prévu deux formats de fichier entre lesquels les fiduciaires professionnels peuvent choisir pour lui transmettre les données sur les bénéficiaires. Les FP peuvent choisir entre un fichier XML ou un fichier texte compatible Windows, mais nous recommandons fortement aux FP de grande taille (ceux qui comptent plus de 1 000 bénéficiaires auprès d'une institution membre donnée) d'opter pour le format XML (voir la rubrique 8), pour tirer avantage du fichier de définition de schéma XSD. Quand elle demandera à un FP de lui fournir un fichier EDFP, la SADC lui communiquera le numéro de compte et l'identifiant unique de l'institution. Le FP devra inclure ces numéros dans son fichier de données.

Si vous optez pour le format XML, veillez à respecter la version la plus récente du fichier de définition du schéma XML (voir la page [Exigences relatives aux données des fiduciaires professionnels \(EDFP\)](#)) sur notre site Web. Si la SADC décide d'offrir un service de tests EDFP, les personnes souhaitant s'en prévaloir pourront devoir anonymiser certains éléments de données comportant des renseignements personnels avant de soumettre leur fichier à tester à la SADC. Consulter l'annexe D pour en savoir plus à ce sujet.

2 Glossaire

Voici les définitions de certaines expressions employées dans le présent document.

Expression	Description
Arrangement spécial relatif aux revenus (ASRR)	S'entend au sens de l'annexe de la <i>Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada</i> . Les types d'ASRR mentionnés dans l'annexe sont les suivants : régime enregistré d'épargne-retraite (REER), fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), compte d'épargne libre d'impôt (CELI), régime enregistré d'épargne-études (REEE), régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) et compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP).
Bénéficiaire	Personne à qui est destiné un dépôt en fiducie consigné dans les registres du fiduciaire professionnel. Il peut s'agir d'une seule personne (personne physique ou entité juridique) ou encore d'un ensemble de personnes.
Bénéficiaire d'ASRR	Dans le cadre d'un arrangement spécial relatif aux revenus (ASRR), personne au profit de laquelle le régime ou le compte est détenu (il s'agit parfois d'un propriétaire bénéficiaire). Il pourrait s'agir du rentier d'un REER ou d'un FERR, du titulaire d'un CELI ou d'un CELIAPP, ou du bénéficiaire d'un REEE ou d'un REEI. Ce renseignement est exigé uniquement pour les dépôts dans un ASRR.
Catégorie d'assurance-dépôts	Catégorie d'assurance-dépôts qui s'applique au compte. Les types reconnus sont les suivants : REER, FERR, CELI, REEE, REEI, CELIAPP et Dépôt non destiné à un ASRR.

Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

Expression	Description
Copropriétaire	S'entend des bénéficiaires d'un compte en fiducie détenu en copropriété (un compte où les bénéficiaires possèdent un intérêt égal et indivis sur le dépôt, par exemple). On parle aussi de cotitulaires.
Dépôt	S'entend au sens de la <i>Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada</i> (la « Loi sur la SADC ») et de l'annexe de cette loi.
Dépôt destiné à plus d'un bénéficiaire	Dépôt en fiducie dans un compte indivis, où le droit de chaque propriétaire peut être différent.
Dépôt en copropriété	Dépôt appartenant à plus d'une personne (dépôt sur lequel les propriétaires possèdent un droit égal et indivis, par exemple).
Entité	S'entend au sens de l'article 2 de la <i>Loi sur les banques</i> . Peut désigner une personne morale, une fiducie, une société de personnes, un fonds ou toute organisation ou association non constituée en personne morale.
Fiduciaire professionnel (FP)	La notion de « fiduciaire professionnel » est définie dans l'Annexe de la Loi sur la SADC. Il peut s'agir par exemple d'un courtier-fiduciaire, du curateur public d'une province, d'une administration ou d'un ministère ou organisme de cette administration, d'un avocat ou d'un notaire (ou d'une étude d'avocats ou de notaires), d'une personne tenue par la loi de détenir un dépôt en fiducie, du fiduciaire d'un organisme de réglementation ou d'une société de fiducie provinciale ou fédérale réglementée.
Institution membre (IM)	Personne morale qui bénéficie de l'assurance-dépôts dans le cadre de la Loi sur la SADC. On trouve sur le site Web de la SADC la liste des institutions membres .

3 Avis de révision

Il incombe à la SADC de tenir à jour les présentes EDPF et les fichiers de validation XSD, et de les réviser si elle le juge nécessaire. Nous indiquons en mauve les changements importants apportés dans la présente version, pour vous aider à les repérer rapidement.

4 Encodage des caractères

Le fichier EDPF doit utiliser le jeu de caractères UTF-8, mais aussi se limiter aux seuls caractères des langues anglaise et française.

Certains caractères (par exemple, <, >, &, ', ") ont une signification particulière en XML et lorsqu'ils apparaissent dans les données, ils doivent être remplacés par leurs équivalents de référence d'entité XML, sinon une erreur de validation peut se produire. Pour plus de détails sur la référence de l'entité, reportez-vous aux informations sur la syntaxe XML ([XML Syntax \(w3schools.com\)](#)).

De plus, le caractère barre verticale (« | ») est réservé à certaines demandes de la SADC et ne doit pas être utilisé lors de la soumission des données. Si le caractère barre verticale existe dans les données source, il doit être supprimé ou remplacé.

5 Renseignements exigés

Voici les renseignements que le fiduciaire professionnel doit inclure dans le fichier EDFP qu'il transmet à la SADC :

- le code d'identification que la SADC lui a attribué (PT_ID)
- le code d'identification de l'institution membre (IM) où est détenu le CFP (MI_ID)
- la date à laquelle correspondent les données (doit être conforme à la demande de la SADC)
- l'identifiant unique (MI_AUID) attribué par l'IM, si la SADC vous l'a transmis
- le numéro de compte que l'IM a attribué au CFP
- le code de catégorie d'assurance-dépôts applicable au CFP (un seul type par compte)
- un numéro que le FP attribue à chaque client unique (particulier, entité ou groupe de copropriétaires) unique (clé de substitution)¹
- le nom officiel complet et l'adresse des bénéficiaires du CFP et, s'il y a lieu, des bénéficiaires d'ASRR
- l'identité des bénéficiaires d'ASRR (dans le cas de dépôts dans un ASRR)
- le droit de chaque bénéficiaire ou propriétaire bénéficiaire (le cas échéant) sur chaque CFP

Le fichier EDFP ne doit pas comprendre de comptes au solde nul et inactifs.

Il ne doit pas non plus comprendre d'enregistrements en double pour une même combinaison de CFP et de bénéficiaire ou bénéficiaire d'ASRR. S'il existe plus d'un enregistrement pour la même combinaison, il faudra calculer le droit global de chaque bénéficiaire.

6 Format des données

Les données doivent être fournies dans un fichier unique, dans le format décrit dans le présent document.

- VARCHAR (chaîne de caractères de longueur variable) : il peut s'agir de n'importe quelle chaîne de caractères alphanumériques (anglais et français)
- INT (nombre entier) : nombre entier positif ou négatif ou égal à zéro (« 0 »)
- CHAR [caractères (n)] : chaîne de caractères alphanumériques de longueur *n*
- DATE : AAAA-MM-JJ (année, mois et jour, en chiffres et séparés par des traits d'union)
- Nombre décimal (X,Y) : maximum de X chiffres avant la décimale et de Y chiffres après. Il n'est pas nécessaire d'ajouter des zéros non significatifs au début ou à la fin.

7 Exigences en matière de données

Consigner dans le fichier les renseignements sur les bénéficiaires des CFP et sur les propriétaires bénéficiaires des ASRR.

- Le FP doit être en mesure de ventiler les données du fichier par IM et de ne transmettre à la SADC que les données relatives aux IM stipulées dans sa demande – et ce, à raison d'un fichier distinct par IM, que la demande porte sur une seule, plusieurs ou toutes les IM.
- Toute demande de fichier EDFP reçue de la SADC stipulera tout ce qui suit :
 - le code d'identification que la SADC a attribué au FP
 - le code de l'IM ou des IM où sont détenus les dépôts dans le ou les CFP
 - la date à laquelle les données du fichier doivent correspondre (la date à laquelle les renseignements sur les bénéficiaires étaient à jour)
 - l'identifiant unique (MI_AUID) attribué par l'IM à chaque CFP
 - le numéro de compte attribué par l'IM ou les IM à chaque CFP

¹ Si le FP n'a pas attribué un numéro unique à chaque bénéficiaire, il peut employer la méthode de son choix pour les distinguer dans son fichier (1, 2, 3, 4, 5, etc., par exemple).

Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

- Il faut reproduire toutes ces données dans le fichier EDFP. Il faut toujours remplir le champ MI_AUID, à moins que le FP ne trouve pas dans ses dossiers le compte correspondant au « numéro de compte attribué par l'IM » indiqué dans la demande.
- Si le format texte est utilisé, l'en-tête (Élément de données/Nom du champ) doit se trouver au premier rang du fichier.
 - S'il est permis d'omettre ou de laisser en blanc un champ pour lequel vous ne disposez d'aucunes données pertinentes, c'est ce qu'il faut faire. Si le format XML est utilisé, inscrire seulement les balises, sans rien à l'intérieur, lorsque vous n'avez aucune donnée à déclarer (p. ex. : <streetL2></streetL2> ou <streetL2/>).
 - Comme la Loi sur la SADC nous permet de protéger les personnes qui bénéficient de dépôts dans un ASRR, vous devez, à titre de FP, déclarer tous les bénéficiaires d'ASRR. Si le dépôt n'est pas placé dans un ASRR, il n'y a pas de bénéficiaire d'ASRR à déclarer.
 - Lorsque le titulaire/cotisant d'un dépôt enregistré est aussi le bénéficiaire d'ASRR (REER, FERR, CELI et CELIAPP), le FP n'est pas obligé d'identifier le titulaire (SIA_Ind = « N »). En revanche, si le titulaire/cotisant n'est pas le bénéficiaire d'ASRR (c'est le cas pour la majorité des REEE et des REEI), le FP doit identifier ET le titulaire/cotisant (SIA_Ind = « N ») ET les bénéficiaires d'ASRR (SIA_Ind = « Y »).
 - Le droit sur le dépôt doit être nul pour tous les cotisants, mais il ne peut pas être nul pour les bénéficiaires d'ASRR.
 - La part du bénéficiaire doit être exprimée de la même manière pour l'ensemble d'un CFP, c'est-à-dire toujours en dollars ou toujours en pourcentage.
 - Un *bénéficiaire d'ASRR* (SIA_Ind = « Y ») doit forcément être une personne. Par conséquent, seuls les champs « prénom », « second prénom » et « nom de famille » sont à remplir.
 - Les éléments des adresses doivent figurer dans les champs correspondants et respecter les [directives d'adressage de Postes Canada](#).
 - Il faut toujours préciser le pays, même s'il s'agit du Canada. Pour une adresse aux États-Unis, on peut inscrire comme pays « USA », « États-Unis » ou « États-Unis d'Amérique », mais il faut prendre soin d'utiliser la même formule dans l'ensemble du fichier. Le code de pays ne peut remplacer le nom du pays au complet.
 - Si vous avez du mal à répartir les éléments d'une adresse à l'étranger parmi les champs prévus, nous vous prions de faire de votre mieux. Si une adresse comporte plus de deux lignes (p. ex. : données de livraison, adresse municipale et boîte postale), le CF doit regrouper des éléments pour que toutes les données pertinentes figurent dans les deux champs (« Street_L1 » et « Street_L2 »).
 - Si un bénéficiaire, un bénéficiaire d'ASRR ou un groupe de copropriétaires utilise plusieurs adresses, limitez-vous à l'adresse principale.

Élément de données / Balise XML	Description	Exigences	Format
PT_ID / <ptid>	Code d'identification que la SADC a attribué au fiduciaire professionnel qui produit le fichier EDFP.	Ce code est formé de quatre caractères alphanumériques en haut de casse dont le premier est « Y ». La demande de la SADC précisera cette information.	CHAR (4)
MI_ID / <miid>	Code d'identification attribué par la SADC à son institution membre	Les codes d'identification des IM sont publiés sur le site Web de la SADC : Codes des IM . La demande de la SADC précisera cette information.	CHAR (4)
As_At_Date / <asAtDate>	Date des données	Date à laquelle correspondent les données transmises. Ne pas confondre avec la date de production ou de transmission du fichier. La demande de la SADC précisera cette information.	DATE (AAAA-MM-JJ)

Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

Élément de données / Balise XML	Description	Exigences	Format
MI_AUID / <miAuid>	Identifiant unique attribué au compte de l'IM conformément aux Exigences en matière de données et de systèmes (EDS)	Il faut utiliser cet identifiant dans les fichiers transmis à la SADC. La demande de la SADC précisera cette information.	VARCHAR
MI_Account / <miAccount>	Numéro que l'IM a attribué au compte du FP.	Il s'agit du numéro que l'IM a attribué au compte du FP. La demande de la SADC précisera cette information.	VARCHAR
Ins_Cat_Code / <insCatCode>	Code correspondant à la catégorie d'assurance-dépôts dont relève le compte de dépôt	Les codes sont les suivants pour les ASRR : <ul style="list-style-type: none"> • « 5 » = REER (ou CRI) • « 6 » = FERR (ou FRV) • « 7 » = CELI • « 9 » = REEE • « 10 » = REEI • « 11 » = CELIAPP • Utiliser le code « 4 » pour les dépôts qui ne sont pas dans un ASRR. 	INT
Client_ID / <clientId>	Numéro de client unique que le FP attribue à chaque bénéficiaire ou bénéficiaire d'ASRR.	Numéro unique (clé de substitution) que le FP attribue à chaque bénéficiaire ou bénéficiaire d'ASRR, qu'il s'agisse d'une personne, d'une entité ou d'un groupe de copropriétaires. Ce numéro ne doit contenir aucune donnée personnelle (comme le NAS).	VARCHAR
SIA_Ind / <siaInd>	Indique si l'enregistrement porte sur un bénéficiaire d'ASRR.	Taper « Y » s'il s'agit bien d'un bénéficiaire d'ASRR (par exemple : e.g., rentier d'un REER ou d'un FERR, titulaire d'un CELI ou d'un CELIAPP ou encore bénéficiaire d'un REEE ou d'un REEI). Ce renseignement est exigé pour tous les dépôts dans un ASRR, mais n'est pas pertinent dans les autres cas. Taper « N » s'il s'agit d'un cotisant à un ASRR ou du bénéficiaire d'un dépôt autre que dans un ASRR.	CHAR (1)
Share_Unit / <shareUnit>	Unité dans laquelle la part ou le droit du bénéficiaire est exprimé	Les valeurs permises sont « P » (pourcentage) et « A » (montant en dollars). L'unité doit être la même pour tous les bénéficiaires d'un CFP donné.	CHAR (1)
Share_Value / <shareValue>	Valeur du droit du bénéficiaire sur le dépôt dans un CFP donné	Cette valeur ne peut pas être négative. Si la valeur de <i>Share_Unit</i> / <i><shareUnit></i> est « P », la somme de tous les champs <i>Share_Value</i> / <i><shareValue></i> pour un CFP donné doit être égale à 100. Nota : « 100 » = 100 % ; « 33.33 » = 33,33 %. Si la valeur de <i>Share_Unit</i> / <i><shareUnit></i> est « A », le montant doit être exprimé dans la devise d'origine.	Nombre décimal (30, 6)
Entity_Name / <entityName>	Dans le cas d'une entité, nom légal au complet	Si le bénéficiaire d'un dépôt autre que dans un ASRR, le cotisant à un REEE ou le titulaire d'un REEI est une entité (société, institution, association, fiducie, administration, etc.), inscrire son nom légal au complet. Ne pas remplir ce champ si le bénéficiaire est une personne physique ou s'il y a plusieurs copropriétaires.	VARCHAR

Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

Élément de données / Balise XML	Description	Exigences	Format
Co-Owners / <coOwners>	Nom de chaque copropriétaire, le cas échéant.	Dans le cas de bénéficiaires copropriétaires (compte conjoint), inscrire les noms au complet de chacun dans ce champ, en les séparant par « et », « and » ou « & ». Attention : si vous produisez un fichier XML, tenez compte des exigences relatives à l'encodage du caractère « & » (rubrique 4).	VARCHAR
First_Name / <firstName>	Dans le cas d'une personne physique, prénom de la personne	Inscrire le prénom si la personne est : <ul style="list-style-type: none"> • une personne physique qui n'est pas bénéficiaire d'un ASRR • un rentier de REER ou de FERR • un titulaire de CELI ou de CELIAPP • un bénéficiaire de REEE ou de REEI. 	VARCHAR
Middle_Name / <middleName>	Dans le cas d'une personne physique, second prénom de la personne	Inscrire le deuxième prénom si la personne est : <ul style="list-style-type: none"> • une personne physique qui n'est pas bénéficiaire d'un ASRR • un rentier de REER ou de FERR • un titulaire de CELI ou de CELIAPP • un bénéficiaire de REEE ou de REEI. Autrement, ne rien inscrire dans ce champ.	VARCHAR
Last_Name / <lastName>	Dans le cas d'une personne physique, nom de famille de la personne	Inscrire le nom de famille si la personne est : <ul style="list-style-type: none"> • une personne physique qui n'est pas bénéficiaire d'un ASRR • un rentier de REER ou de FERR • un titulaire de CELI ou de CELIAPP • un bénéficiaire de REEE ou de REEI. 	VARCHAR
Street_L1 / <streetL1>	Première ligne de l'adresse	Numéro et nom de la rue, le plus souvent	VARCHAR
Street_L2 / <streetL2>	Deuxième ligne de l'adresse	Ne rien inscrire dans ce champ si une deuxième ligne n'est pas nécessaire.	VARCHAR
City / <city>	Ville	À remplir si l'adresse est au Canada ou aux États-Unis.	VARCHAR
Province / <province>	Province/Territoire ou État	À remplir si l'adresse est au Canada ou aux États-Unis. Veiller à respecter les directives d'adressage de Postes Canada (abréviations de deux lettres pour les provinces/territoires et les États, p. ex.). « QC » pour le Québec, par exemple, ou « NY » pour New York.	VARCHAR
Postal_Code / <postalCode>	Code postal	À remplir si l'adresse est au Canada (code postal) ou aux États-Unis (code ZIP).	VARCHAR
Country / <country>	Pays	À remplir pour toutes les adresses, y compris au Canada. Pour une adresse aux États-Unis, on peut utiliser « USA », « États-Unis » ou « United States of America », mais il faut utiliser la même formule dans l'ensemble du fichier.	VARCHAR

8 Format de fichier

À la demande de la SADC, le fiduciaire professionnel devra produire un fichier unique comprenant tous les éléments dont il est question à la rubrique 7, en utilisant les données en système à la date stipulée dans la demande, et suivant les IM concernées. Il devra ensuite transmettre le fichier à la

Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

SADC ou le mettre à sa disposition sans tarder. Si le FP produit plus d'un fichier de données pour une même date, les fichiers subséquents doivent contenir toutes les données pour cette date (et non seulement les données qui ne figuraient pas dans le premier fichier). Tous les fichiers doivent être numérotés suivant les règles d'attribution de noms aux fichiers (rubrique 9).

La SADC recommande fortement aux FP qui comptent plus de 1 000 bénéficiaires auprès d'une IM en particulier de se préparer à produire leurs fichiers EDCF au format XML². De cette façon, les FP pourront valider leurs fichiers au moyen du fichier de définition de schéma SML. Cette validation rehaussera la qualité du fichier de données et pourrait permettre un remboursement plus rapide en cas de faillite d'une IM.

8.1 Option 1 : fichier texte compatible Windows

Selon cette option, le fichier doit respecter les paramètres suivants :

- Fichier texte compatible Windows
- Champs séparés par des barres verticales [|] (attention : il faut d'abord s'assurer que les données brutes ne comportent aucune barre verticale, comme il est dit à la rubrique 4)
- Le suffixe doit être « .txt » ou « .TXT ».
- Le nom des fichiers doit respecter les règles données à la rubrique 9.

Quand il existe plusieurs éléments pour un élément donné (plusieurs CFP pour une même IM, plusieurs bénéficiaires pour un même CFP), il faut répéter les rangs. Vous trouverez à l'annexe B un exemple de fichier produit suivant l'option 1.

8.2 Option 2 : fichier XML

Le schéma logique des fichiers XML comprend trois grandes parties :

1. Métadonnées (fournies dans la demande transmise par la SADC au FC) : code d'identification du FP, code d'identification de l'IM et date des données.
2. Données sur les comptes (fournies dans la demande transmise par la SADC au FC) : identifiant unique (MI_AUID) attribué au compte par l'IM et catégorie d'assurance-dépôts.
3. Données sur les bénéficiaires : numéro attribué au client par le FP, indicateur de bénéficiaire d'ASRR, droit du bénéficiaire sur le dépôt et noms et adresses des bénéficiaires.

² Pour en savoir plus sur le format XML : https://www.w3schools.com/xml/xml_what.asp (en anglais seulement)

Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

Structure logique

ptdr (edfp)

Code d'identification du FP <ptid>
Code de l'institution membre <miid>
Date des données dans le fichier <asAtDate>

account (compte)

Identifiant unique attribué au compte de l'IM < miAuid>
Numéro de compte du FP selon l'IM <miAccount>
Catégorie d'assurance-dépôts <insCatCode>

beneficiary (bénéficiaire)

Numéro attribué au client par le FP <clientId>
Indicateur de bénéficiaire d'ASRR <siaInd>
Unité dans laquelle le droit du bénéficiaire est exprimé <shareUnit>
Droit du bénéficiaire sur le dépôt <shareValue>

name (nom)

Nom de l'entité <entityName>; ou
Copropriétaires <coOwners>; ou
Prénom <firstName>
Second prénom <middleName>
Nom de famille <lastName>

address (adresse)

Première ligne de l'adresse <streetL1>
Deuxième ligne de l'adresse <streetL2>
Ville <city>
Province <province>
Code postal <postalCode>
Pays <country>

Selon cette option, le fichier doit respecter les paramètres suivants :

- Suffixe « .xml » (la casse n'a pas d'importance)
- Les fichiers EDFP doivent être « bien formés » (voir la page [Well Formed XML - w3resource](#)).
- Le nom des fichiers doit respecter les règles données à la rubrique 9.
- Le fichier doit respecter les exigences de validation présentées dans le plus récent fichier de définition de schéma XML (fichier PTDR-XSD) publié sur le site Web de la SADC.

L'annexe C contient des exemples de fichier XML.

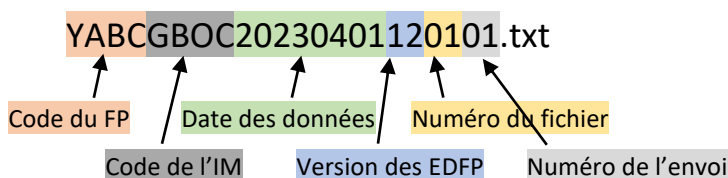
9 Règles d'attribution de noms aux fichiers

Le tableau ci-dessous résume les principales conventions à respecter au moment de nommer les fichiers de données des fiduciaires professionnels.

Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

Élément du nom de fichier	Description	Format Position du début, longueur
Code d'identification du FP	Code attribué au fiduciaire professionnel par la SADC. Il est formé de quatre caractères alphanumériques en haut de casse [A-Z] [0-9] dont le premier est « Y ». Le code utilisé dans le nom du fichier doit correspondre au code utilisé dans le fichier de données.	Alphanumérique (4) 1, 4
Code d'identification de l'IM	Code attribué par la SADC à une institution membre qui détient des dépôts placés dans des CFP déclarés dans le fichier. Il est formé de quatre caractères alphanumériques en haut de casse [A-Z] [0-9]. Le code utilisé dans le nom du fichier doit correspondre au code utilisé dans le fichier de données.	Alphanumérique (4) 5, 4
Date des données	Chaîne de huit chiffres qui indique à quelle date correspondent les données du fichier. La date utilisée dans le nom du fichier doit correspondre à la date des données dans le fichier.	DATE (AAAAMMJJ) 9, 8
Version des EDFP	Chaîne de deux caractères numériques correspondant à la version des EDCF. Par exemple, la valeur 12 correspond à la version 1.2, tandis que la valeur « 25 » désignerait la version 2.5.	Numérique (2) 17, 2
Numéro du fichier	Chaîne de deux caractères numériques indiquant le numéro du fichier. Comme la version 1.2 des EDCF exige un seul fichier XML, la valeur à utiliser est « 01 ».	Numérique (2) 19, 2
Numéro de l'envoi	Chaîne de deux caractères numériques indiquant le numéro de l'envoi d'un fichier de données produites à une date donnée, pour une IM en particulier. Cette chaîne servira à vérifier l'intégrité des données en cas d'envoi de plusieurs fichiers portant sur les mêmes données et la même IM à une certaine date. Le premier envoi pour une date donnée portera le numéro « 01 ». Si d'autres fichiers sont envoyés, ils porteront des numéros subséquents (02, 03, 04, etc.).	Numérique (2) 21, 2

Exemple de nom de fichier (L'exemple correspond à l'option 1. Si vous choisissez l'option 2, remplacez le suffixe par « .xml »)



La demande de fichier EDFP précisera le code attribué au FP par la SADC, mais les fiduciaires professionnels peuvent écrire à cette dernière, à l'adresse Info@sadc.ca, pour obtenir ou vérifier leur code d'identification avant de transmettre leur fichier.

10 Transmission des fichiers

La SADC pourrait se servir du protocole SFTP pour échanger des données sensibles avec les fiduciaires professionnels. Prière de consulter notre site Web ou de nous écrire à Info@sadc.ca pour confirmer les mesures à prendre avant de transmettre un fichier de données EDFP. Les

Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

fichiers contenant des renseignements personnels doivent toujours être chiffrés au moyen du logiciel PGP, par souci de sécurité.

Critères de chiffrement PGP :

- Algorithme de chiffrement : AES-256 ou plus
- Algorithme de hachage : SHA-256 ou plus
- Type de clé : RSA ou Diffie-Hellman
- Taille de la clé : 2048 ou plus

Mesures que doivent prendre les fiduciaires professionnels pour bien protéger les données transmises :

- Protéger les renseignements de nature sensible que vous communiquez à la SADC.
- Ne partager ces renseignements qu'avec des utilisateurs autorisés. Autrement dit, les personnes autorisées à consulter ou à modifier les fichiers doivent l'être pour une raison justifiée d'un point de vue opérationnel.
- Protéger leur clé privée : Ne la communiquer à personne et ne pas la téléverser sur un serveur ou dans un répertoire SFTP.
- Informer la SADC immédiatement si une clé privée est révoquée ou compromise.

Annexe A – Journal des modifications

Version	Changements importants	Fichiers/éléments modifiés
1.0	<ul style="list-style-type: none"> Version initiale 	s. o.
1.1	<ul style="list-style-type: none"> Schéma XML et révision des éléments de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> Certains noms de champs et de balises relatifs aux adresses
1.2	<ul style="list-style-type: none"> Nom de fichier Certains champs ont été rebaptisés : Ins_Cat_Code, Client_ID, Street_L1, et Street_L2 Schéma de fichier XML (structure logique) Nouvelle catégorie d'assurance-dépôts (CELIAPP) Directives supplémentaires ici et là 	<ul style="list-style-type: none"> Code de catégorie d'assurance-dépôts / <insCatCode> Le numéro de client est désormais obligatoire dans le cas de personnes, d'entités ou de groupes de copropriétaires uniques. Une IM par fichier et une catégorie d'assurance par CFP Ajout du code d'identification de l'IM Définitions et autres éléments
1.2.1	<ul style="list-style-type: none"> Caractère spécial (") référence à l'entité 	<ul style="list-style-type: none"> Si nécessaire

Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

Annexe B – Exemple de fichier texte compatible Windows

Nous présentons le tableau ci-dessous en deux parties pour en faciliter la lecture, mais il s'agit en fait d'un seul tableau comportant 21 colonnes. Toutes les données ci-après sont fictives.

L'exemple porte sur un fiduciaire professionnel qui détient 8 CFP auprès de l'IM « GBOC ». Divers types de clients (personnes, entités, copropriétaires) et diverses catégories de dépôts (types d'ASRR) sont représentés.

- Il faut déclarer les bénéficiaires d'ASRR (valeur du champ SIA_Ind = « Y ») pour tous les dépôts dans un ASRR. Cette exigence ne s'applique pas aux dépôts non destinés à un ASRR. Il faut déclarer les cotisants à un ASRR (valeur du champ SIA_Ind = « N ») seulement s'ils ne sont pas les bénéficiaires d'ASRR (c'est le cas pour la plupart des dépôts dans des REEE et des REEI) et la valeur de leur droit sur le dépôt doit être nulle (zéro). Les droits sur le dépôt doivent être attribués aux bénéficiaires d'ASRR et le total des droits des bénéficiaires doit correspondre à 100 % ou au solde du compte.
- Le droit sur un dépôt peut être exprimé en pourcentage ou en dollars, mais il faut utiliser la même unité pour tous les bénéficiaires d'un CFP donné, et le total doit correspondre à la totalité (100 %) de chaque compte.
- Utiliser plusieurs rangs lorsqu'il y a plusieurs éléments pour un élément donné. Exemples : plusieurs CFP pour une même IM, plusieurs bénéficiaires pour un même compte (compte à bénéficiaires multiples ou compte en commun) ou plusieurs bénéficiaires d'ASRR (SIA_Ind = « Y ») pour un même compte (REEE familial ou compte en commun).
- Inclure les éléments de données « MI_AUID » et « MI_Account » si la SADC les a communiqués au FP dans sa demande.
- Le champ Client_ID (clé de substitution) est un champ obligatoire attribué par le FP et qui permet d'identifier chaque bénéficiaire ou bénéficiaire d'ASRR (qu'il s'agisse d'une personne, d'une entité ou d'un groupe de copropriétaires).

Exemple

Fiducie non-ASRR au profit de plusieurs bénéficiaires
Fiducie non-ASRR au profit de plusieurs bénéficiaires
CELI
REEI
Fiducie non-ASRR
Fiducie non-ASRR
REER
REEE familial

PT_ID	As_At_Date	MI_ID	MI_AUID	MI_Account	Ins_Cat_Code	SIA_Ind	Share_Unit	Share_Value	Client_ID
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID33	452837273662	4	N	P	60	CIF234
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID33	452837273662	4	N	P	40	CIF268
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID37	474773976274	4	N	A	50000	CIF376
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID37	474773976274	4	N	A	70000	CIF384
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID45	538463782902	7	Y	P	100	CIF376
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID56	563736492077	10	N	P	0	CIF441
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID56	563736492077	10	Y	P	100	CIF442
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID537	623463782902	4	N	A	120000	CIF527
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID546	672635342780	4	N	A	35000	CIF531
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID562	680192836473	9	Y	P	100	CIF233
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID571	683646453845	9	N	P	0	CIF640
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID571	683646453845	9	Y	P	50	CIF641
YABC	2023-04-01	GBOC	AUID571	683646453845	9	Y	P	50	CIF642

suite...

Entity_Name	Co-Owners	First_Name	Middle_Name	Last_Name	Street_L1	Street_L2	Ville	Province	Postal_Code	Pays
		Larry	T	Benton	24 Pine St.		Toronto	ON	M5X 1A3	Canada
Luma Inc.					45 King St.	Suite 600	Scranton	PA	76342	USA
	Mary Kline & Joe Kline				87 John St.		Toronto	ON	M2E 6Y1	Canada
		Sarah	Ann	Clark	54 Bret St.	Apt. 742	Toronto	ON	M6L 6T5	Canada
		John		Lasseter	62 Ohm St.		Toronto	ON	M3B 4E2	Canada
		Amanda	Janet	Keen	89 Salt St.		Toronto	ON	M6A 7C2	Canada
		David	Louis	Keen	89 Salt St.		Toronto	ON	M6A 7C2	Canada
Pie Ltd.					39 Pine St.	Box 321	Toronto	ON	M4Z 1D3	Canada
	Jean Roy et Jeanne Roy				12 Oak St.		Toronto	ON	M3E 5H2	Canada
		Karen		Benton	24 Pine St.		Toronto	ON	M5X 1A3	Canada
		Ann		Smith	73 Cone St.		Toronto	ON	M5L 3J7	Canada
		Tom	D	Smith	73 Cone St.		Toronto	ON	M5L 3J7	Canada
		Mary	S	Smith	73 Cone St.		Toronto	ON	M5L 3J7	Canada

Annexe C – Exemple de fichier XMLs

Dans les exemples ci-dessous, nous avons omis les éléments de données sous « Racine » (« PT_ID », « MI_ID » et « As_At_Date »), mais il faut normalement les inclure. Les exemples utilisent uniquement des données fictives. Les colonnes continuent à la page suivante.

Exemple 1 : Dépôt autre que dans un ASRR (une seule personne)

```
<account>
  <miAuid>421968753930</miAuid>
  <miAccount>8753930</miAccount>
  <insCatCode>4</insCatCode>
  <beneficiary>
    <clientId>CIF12345</clientId>
    <siInd>N</siInd>
    <shareUnit>A</shareUnit>
    <shareValue>12000</shareValue>
    <name>
      <firstName>John</firstName>
      <middleName>Jacob</middleName>
      <lastName>Doe</lastName>
    </name>
    <address>
      <streetL1>1234 Portage Ave</streetL1>
      <streetL2></streetL2>
      <city>Winnipeg</city>
      <province>MB</province>
      <postalCode>R3G 0R3</postalCode>
      <country>Canada</country>
    </address>
  </beneficiary>
</account>
```

Exemple 3 : Dépôt autre que dans un ASRR (une seule entité)

```
<account>
  <miAuid>421968753931</miAuid>
  <miAccount>8753931</miAccount>
  <insCatCode>4</insCatCode>
  <beneficiary>
    <clientId>CIF12346</clientId>
    <siInd>N</siInd>
    <shareUnit>P</shareUnit>
    <shareValue>100</shareValue>
    <name>
      <entityName>ABC Company Ltd.</entityName>
    </name>
    <address>
      <streetL1>2313 Catherine St</streetL1>
      <streetL2>Floor 17</streetL2>
      <city>Montreal</city>
      <province>QC</province>
      <postalCode>H3H 1N2</postalCode>
      <country>Canada</country>
    </address>
  </beneficiary>
</account>
```

Exemple 2 : Dépôt autre que dans un ASRR (bénéficiaires multiples)

```
<account>
  <miAuid>962658563</miAuid>
  <miAccount>2658563</miAccount>
  <insCatCode>4</insCatCode>
  <beneficiary>
    <clientId>CIF12345</clientId>
    <siInd>N</siInd>
    <shareUnit>A</shareUnit>
    <shareValue>12000</shareValue>
    <name>
      <firstName>John</firstName>
      <middleName>Jacob</middleName>
      <lastName>Doe</lastName>
    </name>
    <address>
      <streetL1>1234 Portage Ave</streetL1>
      <streetL2></streetL2>
      <city>Winnipeg</city>
      <province>MB</province>
      <postalCode>R3G 0R3</postalCode>
      <country>Canada</country>
    </address>
  </beneficiary>
  <beneficiary>
    <clientId>CIF12346</clientId>
    <siInd>N</siInd>
    <shareUnit>A</shareUnit>
    <shareValue>80000</shareValue>
    <name>
      <entityName>ABC Company Ltd.</entityName>
    </name>
    <address>
      <streetL1>2313 Catherine St</streetL1>
      <streetL2>Floor 17</streetL2>
      <city>Montreal</city>
      <province>QC</province>
      <postalCode>H3H 1N2</postalCode>
      <country>Canada</country>
    </address>
  </beneficiary>
  <beneficiary>
    <clientId>CIF12347</clientId>
    <siInd>N</siInd>
    <shareUnit>A</shareUnit>
    <shareValue>25000</shareValue>
    <name>
      <coOwners>John Doe and Mary Doe</coOwners>
    </name>
    <address>
      <streetL1>7385 Maclem Way</streetL1>
```

Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

Exemple 4 : Dépôt autre que dans un ASRR (un seul groupe de copropriétaires)

```
<account>
  <miAuid>421968753932</miAuid>
  <miAccount>8753932</miAccount>
  <insCatCode>4</insCatCode>
  <beneficiary>
    <clientId>CIF12347</clientId>
    <siaInd>N</siaInd>
    <shareUnit>A</shareUnit>
    <shareValue>250000</shareValue>
    <name>
      <coOwners>John Doe and Mary Doe</coOwners>
    </name>
    <address>
      <streetL1>7385 Maclem Way</streetL1>
      <streetL2></streetL2>
      <city>Saskatoon</city>
      <province>SK</province>
      <postalCode>S7N 4X3</postalCode>
      <country>Canada</country>
    </address>
  </beneficiary>
</account>
```

Exemple 5 : Dépôt dans un CELI (compte en commun)

```
<account>
  <miAuid>421968754531</miAuid>
  <miAccount>8754531</miAccount>
  <insCatCode>7</insCatCode>
  <beneficiary>
    <clientId>CIF12371</clientId>
    <siaInd>Y</siaInd>
    <shareUnit>A</shareUnit>
    <shareValue>40000</shareValue>
    <name>
      <firstName>Dwight</firstName>
      <middleName>K</middleName>
      <lastName>SCHRUTE</lastName>
    </name>
    <address>
      <streetL1>3158 Mivvik St.</streetL1>
      <streetL2></streetL2>
      <city>Iqaluit</city>
      <province>NU</province>
      <postalCode>X0A 0H0</postalCode>
      <country>Canada</country>
    </address>
  </beneficiary>
  <beneficiary>
    <clientId>CIF12372</clientId>
    <siaInd>Y</siaInd>
    <shareUnit>A</shareUnit>
    <shareValue>15000</shareValue>
    <name>
      <firstName>Meredith</firstName>
      <middleName></middleName>
      <lastName>Palmer</lastName>
    </name>
  </beneficiary>
```

```
<streetL2></streetL2>
<city>Saskatoon</city>
<province>SK</province>
<postalCode>S7N 4X3</postalCode>
<country>Canada</country>
```

```
</address>
</beneficiary>
<beneficiary>
  <clientId>CIF12348</clientId>
  <siaInd>N</siaInd>
  <shareUnit>A</shareUnit>
  <shareValue>12000</shareValue>
  <name>
    <firstName>Janet</firstName>
    <middleName>S.</middleName>
    <lastName>Williams</lastName>
  </name>
  <address>
    <streetL1>3934 Poulsen Cres</streetL1 >
    <streetL2></streetL2>
    <city>Miramichi</city>
    <province>NB</province>
    <postalCode>E1V 2B7</postalCode>
    <country>Canada</country>
  </address>
</beneficiary>
<beneficiary>
  <clientId>CIF12349</clientId>
  <siaInd>N</siaInd>
  <shareUnit>A</shareUnit>
  <shareValue>180000</shareValue>
  <name>
    <entityName>Dunder Muffler</entityName>
  </name>
  <address>
    <streetL1>1725 Slough Ave</streetL1>
    <streetL2> 2ND Floor</streetL2>
    <city>Scranton</city>
    <province>PA</province>
    <postalCode>18434</postalCode>
    <country>USA</country>
  </address>
</beneficiary>
</account>
```

Exemple 6 : Dépôt dans un REEE (familial unique)

```
<account>
  <miAuid>421968754682</miAuid>
  <miAccount>8754682</miAccount>
  <insCatCode>9</insCatCode>
  <beneficiary>
    <clientId>CIF12351</clientId>
    <siaInd>N</siaInd>
    <shareUnit>A</shareUnit>
    <shareValue>0</shareValue>
    <name>
      <firstName>James</firstName>
      <middleName>B.</middleName>
      <lastName>Miller</lastName>
    </name>
    <address>
      <streetL1>3174 Edmonds Place</streetL1>
      <streetL2></streetL2>
```


Exigences de la SADC quant aux données des fiduciaires professionnels

<pre> <address> <streetL1>3232 Peel St.</streetL1 > <streetL2></streetL2> <city>Montreal</city> <province>QC</province> <postalCode>H3H 5E2</postalCode> <country>Canada</country> </address> </beneficiary> <beneficiary> <clientId>CIF12373</clientId> <sisInd>Y</sisInd> <shareUnit>A</shareUnit> <shareValue>12000</shareValue> <name> <firstName>Kevin</firstName> <middleName></middleName> <lastName>Malone</lastName> </name> <address> <streetL1>574 Water St.</streetL1> <streetL2></streetL2> <city>St. John's</city> <province>NL</province> <postalCode>A1E 6B5</postalCode> <country>Canada</country> </address> </beneficiary> <beneficiary> <clientId>CIF12374</clientId> <sisInd>Y</sisInd> <shareUnit>A</shareUnit> <shareValue>62000</shareValue> <name> <firstName>Creed</firstName> <middleName></middleName> <lastName>Bratton</lastName> </name> <address> <streetL1>324 Kopp Street</streetL1> <streetL2></streetL2> <city>Rennie</city> <province>MB</province> <postalCode>R0E 1R0</postalCode> <country>Canada</country> </address> </beneficiary> </account> </pre>	<pre> <city>Burnaby</city> <province>BC</province> <postalCode>V5A 3L5</postalCode> <country>Canada</country> </address> </beneficiary> <beneficiary> <clientId>CIF12352</clientId> <sisInd>Y</sisInd> <shareUnit>A</shareUnit> <shareValue>15000</shareValue> <name> <firstName>Judy</firstName> <middleName>K.</middleName> <lastName>Miller</lastName> </name> <address> <streetL1>3174 Edmonds Place</streetL1> <streetL2></streetL2> <city>Burnaby</city> <province>BC</province> <postalCode>V5A 3L5</postalCode> <country>Canada</country> </address> </beneficiary> <beneficiary> <clientId>CIF12353</clientId> <sisInd>Y</sisInd> <shareUnit>A</shareUnit> <shareValue>12000</shareValue> <name> <firstName>Frank</firstName> <middleName>G.</middleName> <lastName>Miller</lastName> </name> <address> <streetL1>3174 Edmonds Place</streetL1> <streetL2></streetL2> <city>Burnaby</city> <province>BC</province> <postalCode>V5A 3L5</postalCode> <country>Canada</country> </address> </beneficiary> </account> </pre>
---	--

On trouve d'autres exemples dans le fichier « EDFP fichier d'exemple XML », dans la page suivante du site Web de la SADC : [Exigences relatives aux données des fiduciaires professionnels \(EDFP\)](#).

Annexe D – Anonymisation des données

Si la SADC décide d'offrir un service facultatif de validation des fichiers EDCF³, elle demandera peut-être aux FP qui voudront en profiter de lui faire parvenir un fichier de données complet ou partiel expurgé de tout renseignement personnel, ou encore un jeu de données échantillon (de manière à atténuer les risques en cas d'atteinte à la protection des données). Si le service est offert, certaines données des fichiers devront nécessairement être anonymisées ou masquées.

La présente annexe précise les éléments de données des fichiers EDPF qu'un fiduciaire professionnel doit masquer pour produire un fichier anonymisé. Par « masquer » on entend le fait de remplacer dans le fichier des données originales par des valeurs modifiées, mais il ne s'agit pas d'effacer les données (en remplaçant les données originales par des blancs).

Marche à suivre

- Il faut remplacer le contenu d'un champ masqué par une valeur anonyme qui n'a aucun rapport avec le contenu qu'elle remplace.
- Cette valeur fictive doit respecter le format exigé pour le champ.
- Option 1 : il n'est pas nécessaire que la chaîne de remplacement soit unique, mais elle doit être de la même longueur que la chaîne de caractères originale (p. ex., on pourrait remplacer « SADC » par « U59J » à un endroit et par « 3FDW » ailleurs)
- Option 2 : la valeur utilisée pour remplacer une chaîne de caractères donnée doit toujours être la même, mais elle ne doit pas être de la même longueur (p. ex., on pourrait remplacer « SADC » par « U5SJ89LSPE4WJ », mais si cette valeur revient dans le même champ, il faudra utiliser la même chaîne de remplacement)

Les fiduciaires professionnels ne doivent pas supprimer (remplacer par des blancs) les renseignements à masquer ni utiliser des valeurs par défaut, à moins d'instructions contraires dans le présent document.

Champs à masquer

Le tableau ci-dessous précise les exigences relatives à chaque élément de données devant être anonymisé.

Élément de données / balise XML	Format	Exigence
Entity_Name / entityName	VARCHAR	Masquer les données, mais ne pas les remplacer par des blancs
Co-Owners / coOwners	VARCHAR	Masquer les données, mais ne pas les remplacer par des blancs
First_Name / firstName	VARCHAR	Masquer les données, mais ne pas les remplacer par des blancs
Middle_Name / middleName	VARCHAR	Masquer les données, mais ne pas les remplacer par des blancs
Last_Name / lastName	VARCHAR	Masquer les données, mais ne pas les remplacer par des blancs
Street_L1 / streetL1	VARCHAR	Masquer les données, mais ne pas les remplacer par des blancs
Street_L2 / streetL2	VARCHAR	Masquer les données, mais ne pas les remplacer par des blancs
City / city	VARCHAR	Masquer les données, mais ne pas les remplacer par des blancs
Postal_Code / postalCode	VARCHAR	Masquer les données, mais ne pas les remplacer par des blancs

³ Si la SADC décide d'offrir ce service, elle vous en informera dans la section suivante de son site Web : ([Exigences relatives aux données des fiduciaires professionnels \(EDFP\)](#)).